Défibrillateurs

Une vingtaine de défibrillateurs, facilement accessibles, sont implantés sur le territoire de la commune.

LISTE DES DÉFIBRILLATEURS

En plus de la liste détaillée ci-dessous, 2 appareils "libre service" sont disponibles à la Direction de la Vie Associative pour prêt aux associations et/ou présence lors des manifestations municipales.

- Secteur Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil
- Secteur Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fondaudin, Camponac, Ladonne, Sardine, Le Pontet et Saige
- Secteur 3M-Bourgailh, Arago-La Châtaigneraie, France Alouette, Haut-Lévêque, Bersol et Sauvage
- Secteur Cap de Bos, Magonty, Toctoucau

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS